

EDITORIAL

L'AFESA a, pour tâches principales, d'informer et de communiquer avec ses adhérents. Le Bulletin Médical du Ski, revue moderne et spécialisée, a accepté de collaborer avec nous.

Cette revue bisannuelle éditera, en annexe, un cahier qui traitera les grandes lignes de notre vie associative; il nous sera par ailleurs possible d'aborder, en plus des articles spécifiquement médicaux, des sujets concernant plus particulièrement les aspects scientifiques et humains de l'entraînement.

Je suis convaincu que cette intéressante coopération contribuera à valoriser la profession d'entraîneur de ski alpin, dont la personnalité aujourd'hui n'est plus à démontrer.

Le Président de l'AFESA,
M. BOBBI

Bureau A.F.E.S.A. 84/85

Président : Michel Bobbi, Le Villaret, Peisey-Nancroix, 73210 Aime.

Vice-président : Marcel Calvat, 6, rue Tristan-Corbières, 38400 St-Martin-d'Hères.

Secrétaire général : Michel Folliet, Les Contamines, Seez, 73700 Bourg-St-Maurice.

Trésorier : Jean Daudignon, 11, avenue du Grésivaudan, 38130 Echirolles.

Membres :

Beaugey, chalet "Le Beaulieu", 74450 Le Grand-Bornand.

Fabrice Thomas, Taillade, 31330 Lezignan-sur-Save.

Jean-Marie Scaraffiotti, chalet "Le Clapey", 73150 Val-d'Isère.

Yvan Dorier, Les Campanules, 74220 La Clusaz.

Christian Sauvage, maison forestière, 73840 Crest-Volland.

Solange Ragazzoni, 22, avenue de Villaine, 06240 Beausoleil.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Chez Mme Martin, 24, rue Cité-Labeye, 38400 St-Martin-d'Hères, tél. (76) 42.64.03.

AFESA matériel

Jean Daudignon, 11, avenue du Grésivaudan, 38130 Echirolles.

A RETENIR

Mémorial H. Scaraffiotti les 16 et 17 mars 1985 à Val d'Isère. Trophée A.F.E.S.A.

Rassemblement international d'entraîneurs le 16 mars à Val d'Isère, à 17 h à l'Office du Tourisme.

Assemblée générale, suivie des journées techniques, début mai (date exacte et lieu seront précisés par circulaire).

Important :

Rappel : l'appel des cotisations 1984/85 a eu lieu au 1^{er} octobre 1984; celles-ci doivent parvenir le plus rapidement possible au secrétariat, qui vous enverra en retour votre carte 84/85 (ainsi que les bons matériels pour les entraîneurs concernés). Par avance merci.

S'adresser au secrétariat...

Ces colonnes vous sont ouvertes, faites parvenir vos textes :

- informations techniques,
- informations générales,
- libres propos, etc.

au secrétariat : Mme Martin, 24, rue Cité-Labeye, 38400 St-Martin-d'Hères.

Le prochain numéro du Bulletin Médical du Ski paraîtra au printemps 1985.

Nos amis, Dr Jean-Pierre Munt (Médecin Permanent de la F.F.S.), Philippe Hardy (entraîneur de l'équipe), sont décédés accidentellement, respectivement cet été et au début de l'automne. Notre association présente ses plus sincères condoléances à leurs familles.

ETUDE CRITIQUE DE L'EXAMEN 2^e DEGRÉ DE SKI ALPIN DE COMPÉTITION

Epreuves qui se sont déroulées en novembre 1983 à Bourg-Saint-Maurice

C'est avec regret et amertume que nous avons appris la démission de notre ami Marcel Calvat, délégué national à l'entraînement et à la doctrine. En effet, depuis plus de trois ans, il avait mis toute sa foi et sa compétence dans la structuration de la formation initiale et continue des entraîneurs de ski alpin de compétition. Nous souhaitons que sa position franche et sans équivoque sera à l'origine d'une prise de conscience et d'un ressaisissement des différentes parties concernées, pour préserver la qualité de la formation future des entraîneurs. En ce qui me concerne, en tant que candidat au récent examen du 2^e degré entraîneur de ski alpin de compétition, qui s'est déroulé à Bourg-Saint-Maurice en novembre 1983, je vous fais part de ces remarques personnelles qui n'engagent que ma propre personne.

Stage à Thonon :

Formation de 15 jours. Il faut être réaliste et reconnaître que la qualité des intervenants et la compétence des organisateurs de stage, font que celui-ci débouche sur une formation, certes courte, mais de haut niveau. Personnellement, je pense que nous ne nous sommes pas suffisamment penchés sur les problèmes de la psychosociologie sportive, sur la sophrologie, sur toutes les théories de l'apprentissage idéomoteur, en fait sur tout le "mental" de l'athlète de haut niveau. C'est un domaine peu exploré actuellement dans notre société, et je dirai même que ce domaine reste "tabou" par souci de ne pas empiéter sur ce que l'on nomme "l'intimité" ou le "respect de la personne" de l'athlète. Sur le plan moral, en tant qu'éducateur, le respect de l'athlète reste notre première préoccupation mais dans un souci d'efficacité et avec l'accord de l'entraîné, nous devons encore aller plus loin pour obtenir de bons résultats grâce à une meilleure interiorisation de l'entraînement.

Stage sur neige à Val Thorens :

Une semaine. Nous avons regretté de n'être pas en contact plus direct avec des équipes nationales ou des comités. En effet, l'organisation qui nous a été présentée, était peut-être un peu trop "non directive". Pour un stage court, la non directivité débouche forcément sur des pertes de temps, des discussions, qui sont dans un contexte temporel à court terme très inutiles. Je conseille aux organisateurs de ne pas avoir peur de "ramer à contre courant" et d'être directs lorsqu'il le faut, les cours ex-cathedra existent toujours et sont très appréciés.

Stage en situation :

Équipe et comité. Aucun problème en ce qui concerne les relations avec les entraîneurs d'équipe, cependant ce stage est un peu "factice" en ce sens que nous n'intervenons bien entendu jamais. Nous sommes disponibles à tout point de vue, mais nous ne pouvons pas, décemment, porter un jugement sur tel ou tel coureur, par ailleurs, nous ne pouvons pas critiquer le déroulement des entraînements (bien qu'il n'y ait rien à critiquer) sans déranger l'organisation existante. Je pense que le fait de suivre l'équipe pendant une semaine, ne peut être considéré que comme une information, mais absolument pas comme la possibilité de déceler les qualités d'entraîneur du candidat. C'est un peu le même cas en comité. Dans l'état actuel des choses, c'est encore au niveau du club que ses qualités peuvent être mises à jour avec un travail à long terme. De toute façon, un entraîneur se forme durant toute sa vie, et ses qualités s'améliorent avec le temps.

Valeur technique (coef. 6) :

Il est tout à fait logique et mérite d'accorder

une note en fonction des points FIS, certains ont contesté le fait de donner la note 10 à ceux qui ne possédaient pas de points FIS. Il est aussi contestable d'appliquer strictement la notation relative aux points FIS, lorsque l'on sait que certains ne possèdent absolument plus leur niveau. Dans ce cas, pourquoi ne pas faire suivre à tous les candidats des épreuves techniques en slalom ou en géant ou en descente et en démonstration technique ?

Epreuves pratiques de traçage (coef. 10) :

Pour une épreuve d'une telle importance, je pense que celle-ci n'accorde pas assez de temps au candidat. Je suis de toute façon d'avis de faire tracer à la fois une épreuve officielle et des tracés éducatifs. Je connais par ailleurs les conséquences financières que cela suppose (plus de temps, donc plus d'argent) ; cependant, cette épreuve reste capitale pour un entraîneur.

Epreuves écrites (coef. 10) :

A. Epreuve écrite (coef. 5)

- technique du ski de compétition
- préparation physique du skieur
- établissement des programmes d'entraînement.

Tout d'abord, j'ai été surpris de constater que les questions n'avaient aucun coefficient. Comment les correcteurs ont-ils fait pour noter telle ou telle question avec des nombres impairs ? Cette remarque est valable pour l'épreuve de coefficient 4 qui suit. En ce qui concerne les sujets :

a) Technique du ski de compétition :

"*décrivez et justifiez l'attitude de base des coureurs actuels*". Il s'agit d'une question certes très intéressante, mais trop vaste pour y répondre en 40 mn. Par ailleurs, il était inutile de travailler pendant tout l'été sur les 6 cm de documents techniques délivrés par Georges Joubert. Pour s'en "sortir", ce sujet favorisait donc ceux qui avaient peu approfondi la technique.

b) Préparation physique du skieur :

"*Vous êtes chargé d'organiser et d'animer deux stages de préparation physique en automne (8 jours chaque stage) pour l'équipe "jeunes" de votre comité régional, le premier stage doit se dérouler sur le littoral, le deuxième en région de montagne. Décrivez votre programme en expliquant le "pourquoi" des différentes activités que vous organisez*". Bonne question, basée sur le concret, tout en faisant appel à de grandes connaissances théoriques et de bon sens.

c) Programmes d'entraînement :

"*Le schéma d'un programme annuel d'entraînement physique destiné à un skieur de compétition de haut niveau, spécialiste de slalom et slalom géant, est aujourd'hui bien connu. Comment intégrer dans ce programme annuel les différentes étapes d'un travail de technique gestuelle visant à donner à un slalomeur une efficacité maximale*". Excellente question avec un grand regret : pourquoi n'avoir pas écrit un travail de technique gestuelle à ski, cela aurait évité à de nombreux candidats des erreurs d'aiguillage. Pour ces trois sujets, deux heures ne suffisent pas, il faudrait trois heures pour l'exécution d'une telle épreuve.

B. Epreuve écrite (coef. 4), durée deux heures

1. Les facteurs psychologiques de la réussite sportive
2. L'apprentissage sportif
3. La conduite des groupes.

1^{re} question : "*Supports anatomiques et physiologiques de l'émotion, son influence sur le comportement général et spécifique. Ses moyens de contrôle*". Excellent sujet, qui fait appel à de

nombreuses connaissances nécessaires à tout entraîneur, quelles que soient les disciplines sportives. C'est, de loin à mon avis, la question la plus intéressante et elle colle parfaitement à l'esprit du 2^e degré entraîneur.

2^e question : elle concerne le "résultat", la théorie dite du renforcement dans l'apprentissage. Question de cours, mais qui peut très bien être traitée uniquement grâce au bon sens.

3^e question : "*Importance accordée à l'émulation*". Cette question est un peu trop large et, à mon sens, assez banale.

C. Epreuve écrite (coef. 1), durée une heure

Organisation des compétitions ; préparation des pistes. Rien à signaler, sinon la qualité même des sujets.

Epreuve orales et pratiques (coef. 10)

a) Présentation par le candidat d'un rapport écrit concernant son expérience (coef. 1) : rien à signaler, sinon que la facilité d'élocution des candidats est un atout majeur lors de l'entretien avec le jury.

b) Observation critique d'un coureur en action (coef. 2) : épreuve un peu factice, qui ne permet pas au jury de départager les candidats. Il faut, dans l'avenir, aller plus loin et déboucher sur une observation critique plus fine et plus analytique, par l'utilisation de fiches assez simplifiées.

c) Organisation et conduite d'un entraînement (coef. 3) : il semble que les rapports sur les stages en situation établis par les conseillers de stage, débouchent sur un nivellement des candidats. C'est alors le rapport de stage de formation établi par le directeur du stage qui étalonne les candidats. Je suis de l'avis de prendre en considération toutes les informations provenant des candidats, lors du stage : comportement général, sociabilité, dynamisme, esprit d'équipe, etc. Cependant, en trois semaines, on peut ne pas cerner totalement un individu.

d) Préparation, organisation et conduite d'une séance d'entraînement physique préparatoire au ski (coef. 2) : rien à signaler, sinon que cette épreuve se passe dans des conditions matérielles exceptionnelles. En outre, la qualité des élèves de la section Ski-Etudes, facilite la tâche des candidats. En effet, les jeunes possèdent déjà une "culture sportive" qui leur permet de "sentir" ce que recherche le candidat, et même parfois d'anticiper.

e) Epreuve obligatoire de langue vivante (anglais ou allemand) : même coefficient que pour l'épreuve "observation d'un coureur en action" ou "préparation, organisation et conduite d'une séance d'entraînement physique". Je ne conteste pas l'importance de la connaissance des langues étrangères pour l'entraîneur 2^e degré, mais donner les mêmes coefficients qu'aux épreuves capitales citées ci-dessus, c'est illogique.

En résumé, les candidats possédant une solide culture générale, ont bien entendu été favorisés par le coefficient 10 d'épreuves écrites, ce qui explique la réussite à 100% des professeurs d'éducation physique ou de certains candidats autodidactes. Par ailleurs, ce premier examen de 2^e degré présente un intérêt éminent, celui de faire comprendre que le ski est une discipline comme toutes les autres. On doit travailler à un haut niveau pour déboucher sur un entraînement scientifique, sans toutefois délaisser le nécessaire empirisme. Comme dans chaque examen, il est évident que nous retrouvons des "bêtes à concours", le ski connaîtra dans les années qui viennent ce phénomène. Il importe donc de bien étudier les modalités de passage de cet examen, sinon il n'est pas du tout sûr de voir sortir de ces épreuves les meilleurs entraîneurs sur le terrain, car on ne peut pas encore quantifier des données indispensables et capitales, telles que : la foi, l'amour du métier et des enfants, la modestie, la disponibilité, le fair-play, etc.

Michel FOLLIET,
Secrétaire Général A.F.E.S.A.

Informations générales

Constitution du dossier de candidature pour l'entrée en Ski-Etudes Collège Saint-Exupéry 73700 Bourg-Saint-Maurice

Conditions d'admission :

Les élèves qui souhaitent être admis dans une section "sports-études" doivent obtenir du conseil de classe le passage dans la classe supérieure avec un bon dossier scolaire. Il faut signaler qu'ils auront à fournir un effort d'autant plus grand dans les disciplines d'enseignement général qu'ils doivent pratiquer parallèlement un entraînement intensif dans le sport qu'ils auront choisi.

A cet égard, les élèves ont à satisfaire à certaines exigences :

- appartenir déjà à un club ;
- répondre aux normes de sélection de la Fédération (athlétisme, judo, ski, etc.), c'est-à-dire avoir obtenu un certain nombre de points ;
- participer aux compétitions qui se déroulent hors de l'établissement scolaire.

Les sections "sports-études" se situent sur le plan sportif à trois niveaux de recrutement qui déterminent leur catégorie :

1. National : elles regroupent des athlètes appartenant ou susceptibles d'appartenir à une équipe de France et de participer aux compétitions du plus haut niveau, y compris international, correspondant à leur âge.
2. Inter-régional : elles regroupent des "espoirs sportifs" participant normalement à des compétitions de niveau inter-régional et national (championnat de France) et pouvant occasionnellement participer à des rencontres avec des équipes étrangères de niveau correspondant.
3. Régional : sections de "détection de talents" participant aux compétitions régionales, elles devraient se révéler le réservoir naturel des sections de niveaux supérieurs.

Déroulement de la scolarité : les élèves des sections "sports-études" étudient le programme normal de la classe dans laquelle ils ont été admis : pour eux, sont organisés des enseignements dits "compensés" ou "cours de rattrapage".

Modalités d'entrée en section Ski-Etudes

Attestation fédérale : le candidat s'adresse au Club ou à la Commission Sportive du Comité Régional de Ski pour obtenir l'attestation fédérale. Modalités du contrôle médical : le candidat pourra retirer le dossier médical au vu de l'attestation ci-dessus au Collège Saint-Exupéry.

Le candidat consulte un médecin ayant le C.E.S. de Biologie et de Médecine du Sport ou un médecin agréé. Le médecin doit contresigner le dossier Medspo et remplir la fiche C.M.S. Détermination de l'âge osseux par radiographie du poignet gauche.

— Le candidat envoie sous pli confidentiel son dossier au Médecin Inspecteur Régional à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l'Académie d'origine (notre Collège dépend donc de l'Académie de Grenoble, 15, rue de la République, 38022 Grenoble Cédex).

— Le Médecin Inspecteur Régional d'origine vise le dossier et l'envoie au Médecin Inspecteur Régional de l'Académie d'accueil. Ce dernier l'envoie au Médecin de la Commission d'admis-

sion et impose pour les sujets du groupe II la visite réglementaire à l'Institut Régional de Médecine du Sport, au Centre Hospitalier Régional de Grenoble — Laboratoire d'exploration fonctionnelle — 38700 La Tronche. Tél. (76) 42.81.21.

Nous vous prions de bien vouloir suivre strictement le processus administratif expliqué ci-dessus. Le dossier médical devra parvenir au Centre Hospitalier Régional avant le 15 mai précédant l'année scolaire.

Attestation de passage en classe supérieure délivrée par le conseil de classe, le Chef d'établissement ou l'instituteur.

Tests techniques ski et physiques. Matin : rassemblement à 8 h devant le Collège. Montée par le téléphérique pour Arcs 1600 : stade de slalom. Epreuves : deux manches géant, descente libre, godille perfor.

Après-Midi : tests physiques : sprint sur 20 m, tapping, montée et descente sur banc suédois, espalier, test de la baguette, traction sur les bras, test de détente verticale après saut en profondeur.

Commission de sélection :

— Etude des dossiers scolaires : photocopie des bulletins trimestriels obligatoire ; au niveau de l'entrée en 6^e, il sera demandé à l'instituteur de fournir une appréciation écrite des différentes matières.

— Etude des dossiers sportifs :

- a) Tests techniques ski et physiques
 - b) Résultats compétitions (à joindre au dossier obligatoirement).
- Etude du dossier médico-sportif.

N.B. : tout manquement à ces directives entraînera l'annulation pure et simple de la constitution du dossier.

Sélection pour l'entrée Ski-Etudes de Bourg-Saint-Maurice

Le Collège Saint-EXupéry informe les clubs et les comités régionaux désirant présenter leurs coureurs à la Commission de sélection, qu'ils doivent, à partir d'aujourd'hui, nous faire parvenir les informations suivantes :

- lettre des parents faisant acte de candidature pour leur enfant ;
- attestation fédérale délivrée par le Conseiller technique départemental ou régional.

Une sélection sur le terrain sera effectuée après les vacances de Pâques, comportant trois épreuves :

- a) démonstration godille par indépendance de jambes
- b) descente libre
- c) slalom géant deux manches.

Tests physiques :

— Sprint sur 20 m, tapping, montée et descente sur banc suédois, espalier, test de la baguette, traction sur les bras, test de détente verticale après saut en profondeur.

— Au vu de l'acte de candidature et de l'attestation fédérale, un dossier d'inscription sera envoyé aux intéressés. Ce dossier comporte les points suivants :

- a) Visite médicale approfondie effectuée par un médecin possédant le C.E.S. de médecine sportive. Les sujets classés en catégorie I seront dispensés d'une visite obligatoire, pour les groupes II au Pr Tanche aux Sablons à Grenoble.
- b) Dossier sportif complet avec résultat des compétitions.
- c) Dossier scolaire complet avec photocopie des bulletins trimestriels et attestation de passage en classe supérieure délivrée par le conseil de classe.

La Commission de sélection siègera courant juin, lors des derniers conseils de classe où tous les critères sportif, scolaire et médical seront étudiés. L'effectif de chaque classe sera de 15 élè-

ves. La première langue devra être l'anglais pour des impératifs d'emploi du temps.

Toute correspondance sera adressée à : M. Michel Folliet, Bureau Ski-Etudes, Collège St-Exupéry, 73700 Bourg-Saint-Maurice. Tél. (79) 07.01.96.

Dossier scolaire pour l'entrée en Ski-Etudes

Entrée en 6^e : les parents demanderont aux instituteurs de CM2 de bien vouloir apporter le plus grand nombre d'informations sur les résultats scolaires et les possibilités de l'élève. En effet, dans chaque discipline, un commentaire détaillé sera fourni.

Entrée en 5^e, 4^e, 3^e : il est demandé pour chaque discipline intellectuelle de faire figurer :

- la note de l'élève ;
- la moyenne de la classe ;
- la note la plus haute de la classe ;
- la note la plus basse.

Le Chef d'Etablissement ou le Professeur principal pourront nous apporter les informations complémentaires qu'ils jugeront utiles.

La Commission de sélection possèdera ainsi de meilleurs points de comparaison.

N.B. Dossier sportif. Chaque élève devra fournir un dossier sportif complet avec les résultats de ses compétitions qu'il pourra demander à son club ou au Comité régional.

Libres propos

CLUB !... du matériel ou des entraîneurs ?

La haute technicité du matériel de ski alpin fait une percée un peu folle et particulièrement injustifiée pour la pratique de la compétition concernant certaines catégories de coureurs.

C'est l'exemple des combinaisons de vitesse utilisées sans restriction dès l'âge de 12 ans. Lorsque l'on connaît le prix d'achat de cet article (environ 1.200 F), multiplié par le nombre de coureurs au sein du club concerné ; la somme est coquette et ampute sérieusement le budget de celui-ci.

Il est à noter aussi, outre l'acquisition fort onéreuse, que ces combinaisons sont très fragiles. Durée de vie très courte et coût élevé, sont les raisons qui doivent nous faire réfléchir sur la valeur intrinsèque de ce moyen technique, alors que les sommes immobilisées pourraient être employées à des fins plus efficaces, donc indispensables aux objectifs que se fixent les clubs.

Né serait-il pas plus sage de remettre le pull et le fuséau au goût du jour, une décision fédérale visant à limiter l'utilisation des combinaisons de descente uniquement aux courses internationales dans les catégories jeune 1, jeune 2, jeune 3, serait très souhaitable...

Dirigeants de clubs et entraîneurs, à vous de décider, faites connaître votre avis.

Yvan Dorier,
membre du Bureau de l'AFESA.

Et si on parlait de matériel !...

Depuis sa création, l'A.F.E.S.A. fait confiance aux fabricants français et vous demande de promouvoir leurs produits autour de vous (clubs, collectivités, etc.).

En période de crise, il est toujours intéressant de regarder l'évolution des produits proposés tant au point de vue de la qualité que des prix, sans pour cela vouloir systématiquement comparer ce qui n'est pas toujours comparable.

L'année 1984/85 est riche en nouveaux articles, même si parfois les prix décollent un peu à leur sortie il est néanmoins intéressant de constater que ceux-ci se stabilisent ensuite durant leur durée de vie.

Il est également agréable, pour tout consommateur que nous sommes, de constater que globalement les produits de nos fabricants (skis, fixations, chaussures...) ne s'éloignent pas trop dans l'ensemble de notre courbe d'inflation (7,4 % pour les douze derniers mois).

Pour préparer votre saison, pour ceux qui l'on demandé, vous recevrez avec la Carte matériel les documentations des différents fabricants (gamme de produits, prix). Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, veuillez la demander au secrétariat. Bon choix et bon ski !

Jean DAUDIGNON

QUELQUES EXEMPLES - VARIANTE DE PRIX DE 1983/84 A 1984/85

(sur les principaux modèles existant déjà la saison dernière ou ayant remplacé ceux-ci)

		Augmentation en %
ROSSIGNOL VAS G ou 6	1.290 F	+ 8,5 %
DYNASTAR COURSE G ou S	1.350 F	+ 6 % par rapport au Omeglass E
DYNAMIC VR 27 E	1.295 F	+ 5,5 %
LOOK Fixations 99 RS	599 F	+ 15 %
SALOMON Fixations 747 E	590 F	+ 20 % par rapport à la 737 E
Chaussures SX 91 E	1.100 F	+ 35 % par rapport à la SX 90 E
SX 80	600 F	+ 1,6 %
LANGE ZX Thermofit	990 F	+ 5 %
TRAPPEUR Elite PRO INJECTE	910 F	+ 15 %

EN BREF

OFFRES D'EMPLOI

Le comité des Pyrénées Ouest, le S.C. Lioran, le club des sports d'Allos-le-Seignus, cherchent des entraîneurs (s'adresser au secrétariat).

L'INSIGNE

L'insigne à l'emblème de l'association a été fabriqué. Il pourra être acheté au service matériel au prix de 6 F pièce.

MÉDAILLE D'ENTRAINEUR

Une demande officielle de médaille d'entraîneur a été faite auprès du Ministère (affaire en cours). Néanmoins, l'AFESA fera fabriquer une médaille d'entraîneur à son effigie. Cette médaille sera identique pour tous les entraîneurs (ronde de diamètre 4 cm), mais comportera les mentions suivant le cas :

- Entraîneur de club ;
- Entraîneur Fédéral ;
- Entraîneur diplômé d'Etat (personnalisé).

Elle sera vendue en souscription (les renseignements et une maquette vous seront envoyés individuellement).

ANNONCES DIVERSES

MATÉRIEL

Il reste en stock (livraison immédiate) des survêtements FILA en JERSEY (coloris bleu marine) en taille 2, 3, 4, uniquement, au prix de 450 F (prix commerce 780 F).

A commander à : AFESA Matériel, 11, avenue du Grésivaudan, 38130 Echirolles (joindre un chèque du montant à l'ordre de AFESA Matériel).

Il est toujours possible de commander :
 — chronomètres ;
 — calculatrices ;
 — protège-gants ;
 en STOCK et disponible toute l'année.

APEL

En vue de la création d'une bande de documents audiovisuels (diapos, films, cassettes, etc.) accessibles à tous, il serait très intéressant de nous faire parvenir toutes les références des documents exploitables que vous connaissez ; en nous précisant l'intérêt, le thème, le réalisateur, l'année, la durée, le support, etc. et surtout où l'on peut se le procurer.

Avec votre aide, il sera possible à chacun d'entre nous de pouvoir disposer des documents qui seraient susceptibles de l'intéresser pour sa formation, l'animation de son club, etc. L'AFESA fera la synthèse de tous ces documents et l'enverra à chaque membre.

Faire parvenir vos informations à : Jean Daudignon, 11, avenue du Grésivaudan, 38130 Echirolles.

VOYAGE A L'ETRANGER

Des contacts sont en cours avec divers pays de l'Est, nous vous tiendrons au courant de nos démarches.

DEMANDE D'ADHÉSION

NOM Prénom

Adresse

Tél.

Date de naissance

Comité Club

Diplômes de ski :

Adhérent au S.N.M.F. : OUI NON (pour carte matériel)

Date :

Signature

Retournez ce bulletin dûment rempli avec deux photos d'identité (photocopie de la carte d'entraîneur avec timbre de la saison), le montant de votre première cotisation complété du droit d'inscription (cotisation annuelle : 180 F). — Droit d'entrée payable une seule fois la première année : 80 F, soit au total un chèque de 260 F établi à l'ordre de l'A.F.E.S.A.

A retourner à : Siège secrétariat A.F.E.S.A. - 24, avenue Cité-Labeye - 38400 Saint-Martin-d'Hères - Tél. (176) 42.64.03.